

69^e
2011
ACPG

Clins
d'œil
cinéma

19 octobre ▶ 8 novembre

Synopsis

Le quotidien des policiers de la BPM (Brigade de Protection des Mineurs) ce sont les gardes à vue de pédophiles, les arrestations de pickpockets mineurs mais aussi la pause déjeuner où l'on se raconte ses problèmes de couple ; ce sont les auditions de parents maltraitants, les dépositions des enfants, les dérives de la sexualité chez les adolescents, mais aussi la solidarité entre collègues et les fous rires incontrôlables dans les moments les plus impensables ; c'est savoir que le pire existe, et tenter de faire avec... Comment ces policiers parviennent-ils à trouver l'équilibre entre leurs vies privées et la réalité à laquelle ils sont confrontés, tous les jours ?

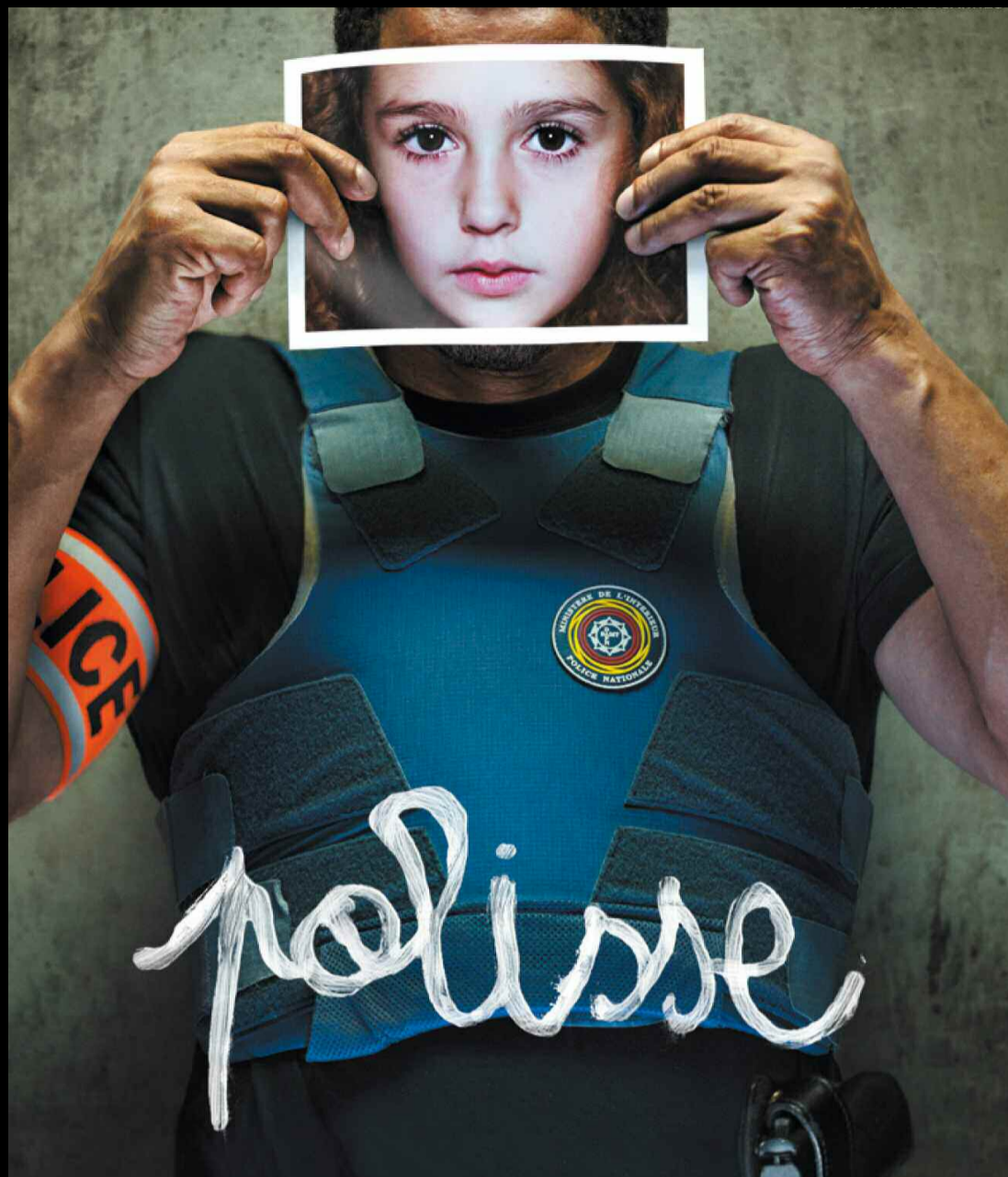


Fiction - France - 2 h 07

Scénario et dialogue : Maïwenn
et Emmanuelle Bercot

Karin Viard : Nadine
JoeyStarr : Fred
Marina Foïs : Iris
Nicolas Duvauchelle : Mathieu
Maïwenn : Melissa...

Distribution : Mars Distribution



UN FILM DE MAÏWENN

Prix du Jury Festival de Cannes 2011

Interview de la réalisatrice (extraits)

Comment avez-vous eu l'idée d'un film sur la Brigade des Mineurs ?

Je suis tombée sur un documentaire à la télévision sur la Brigade des Mineurs (BPM) qui m'a totalement bouleversée. Dès le lendemain matin, j'ai appelé la chaîne pour contacter le réalisateur du documentaire : je voulais savoir comment faire pour rencontrer les policiers de la Brigade des Mineurs.

Vous abordez aussi les difficultés relationnelles entre la Brigade et les autres services de police.

Oui, les policiers de la BPM sont quasiment snobés par les autres services ! D'ailleurs on les surnomme : « la brigade des biberons ». Je trouve aberrant qu'on donne davantage de moyens à la Brigade des stupéfiants, même si celle-ci fait un travail essentiel, qu'à la Brigade qui s'occupe de la protection de tous les enfants et ados de Paris ! Un bébé secoué ? C'est eux. Le suicide d'un ado ? C'est eux. Une fugue ? C'est encore eux. Petite précision : la Brigade de Protection des Mineurs ne s'occupe exclusivement que des mineurs victimes. Si un mineur commet un délit sur un adulte, il sera envoyé à la brigade rattachée à la nature de

son délit. Mais parfois, les mineurs pensent qu'ils sont coupables, alors qu'ils ne sont en réalité que des victimes : c'est le cas du pickpocket dans le métro. Ce sont des mineurs exploités, donc des victimes, et donc c'est la BPM qui se charge d'attraper ceux qui les exploitent. Ce qui rend leur boulot très complexe, car les exploitateurs sont... les parents. Ils passent donc leur temps à attraper soit les parents, soit un frère, un oncle, un professeur... C'est ça la complexité de leur boulot : faire comprendre aux magistrats que l'inceste, le viol, ou la maltraitance, ont bien eu lieu dans cette famille, et sans violence. La violence peut être très silencieuse – c'est la pire des violences, je pense d'ailleurs. Celle qui ne s'entend pas. Dans ce milieu, les rapports entre les policiers et leurs enfants semblent pollués par leur travail. C'est une fatalité ? C'est ce que j'ai observé. Il y a comme un effet miroir entre la vie professionnelle de ces flics et leur vie personnelle. Par exemple, je me souviens d'un policier qui me racontait que, depuis qu'il travaillait à la BPM, il n'osait plus faire de chatouilles à sa fille. Du coup, chaque geste est pesé, pensé, réfléchi – de manière évidemment excessive. C'est ce qu'on voit lorsque Joeystarr donne le bain à sa fille.

CRIC - Centre de recherche, d'information et de consultation sur les droits de l'enfant

Le CRIC, institut rattaché au Barreau de Bordeaux fondé en 1990 pour promouvoir et assurer l'effectivité des Droits de l'enfant, suite à la signature de la Convention internationale des Droits de l'Enfants (CIDE) adoptée par les Nations Unies (20.11.1990) et ratifiée par la France (2.7.1990). Les avocats volontaires reçoivent une formation spécialisée dans la défense des mineurs tant en matière de droit civil que pénal, ils assurent l'assistance et la défense des mineurs devant les différentes juridictions et lors des gardes à vue. Ils consultent gratuitement et interviennent dans les lycées et collèges pour divulguer de l'information. Organe de réflexion: le CRIC est aussi cofondateur de l'Institut de Droit des Mineurs de l'Université Montesquieu-Bx 4, en partenariat avec l'Inspection Académique, le Centre Abadie, la Maison des Droits de l'Homme...). Il est soutenu par le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine.

MDSI - Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion

Au nombre de 37, gérées par le Conseil Général de la Gironde, implantées dans tout le département, les MDSI ont une exigence prioritaire : apporter aux usagers une aide de proximité. Elles regroupent tous les professionnels de l'action sociale et médico-sociale pour accompagner les différentes étapes de la vie.

- Parmi leurs missions, toutes orientées vers la solidarité, elles mènent des actions pour l'insertion sociale et professionnelle.

- Elles conseillent et accompagnent des ménages en difficultés ou en situation de précarité.

- Elles ont un rôle de prévention et de protection de l'enfance et de la famille, protection maternelle et infantile.

- La MDSI travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux, les écoles, les équipements de quartier, les structures de santé, Pôle Emploi, les associations d'insertion, les bailleurs sociaux et autres intervenants sociaux du territoire tels que les CCAS (centre communaux d'action sociale), la mission locale...

Saint-Médard-en-Jalles cinéma Ciné-Jalles

Mercredi 19 octobre - 20 h - Débat

Avec l'adjudante-chef **Benbelaïd-Cazenave**, Commandant de la BDPJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) de la gendarmerie de la Gironde, le **Commandant Le Lo'ch-Mater** responsable de l'Unité de Protection Sociale, ancien chef de la Brigade de Protection des Mineurs de la Sureté Départementale de la Gironde et **Maître Morel-Faury** avocate et membre du CRIC

Blaye cinéma Le Monteil - Jeudi 20 octobre

20 h 30 - Débat avec **Maître Colcombet** avocat et membre du CRIC et un enquêteur de la gendarmerie

Gujan-Mestras cinéma Gérard Philippe

Vendredi 21 octobre - 21 h - Débat

Avec **Mme Maugein** responsable MDSI-Arcachon et un enquêteur de la gendarmerie

Soulac cinéma Océanic

Samedi 22 octobre - 15 h - Débat avec **Mme Billot**, responsable MDSI-Lesparre, **Maître Bost** avocate et membre du CRIC, et un enquêteur de la gendarmerie

Lesparre cinéma Le Molière

Samedi 22 octobre - 20 h 30 - Débat

Avec **Mme Noirel** responsable MDSI-Lesparre, et un enquêteur de la gendarmerie

Saint-André-de-Cubzac cinéma Le Magic

Lundi 24 octobre - 20 h 30 - Débat

Avec **Maître Colcombet** avocat et membre du CRIC, et un enquêteur de la gendarmerie

Carbon-Blanc cinéma Le Favols

Mardi 25 octobre - 20 h 30 - Débat

Avec **Mme Besson** responsable MDSI-Saint-Loubès, **Mme Bossuet** assistante sociale MDSI-Saint-Loubès et en présence d'un enquêteur de la BDPJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) de la gendarmerie de la Gironde

Pauillac cinéma Eden - Mercredi 26 octobre

19 h 30 - Débat Avec **Mme Frattali** responsable

MDSI-Castelnau/Pauillac et un enquêteur de la gendarmerie

Blanquefort cinéma Les colonnes

Jeudi 27 octobre - 20 h 30 - Débat

Avec **Maître Morel-Faury** avocat et membre du CRIC, le **Capitaine Tocoua** chef de la BPDF (Brigade de Protection de la Famille) à la Sureté Départementale de la Gironde et en présence d'un enquêteur de la BDPJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) de la gendarmerie de la Gironde

Andernos cinéma Le Rex

Vendredi 28 octobre - 20 h 30 - Débat

Avec **M. Gallou** responsable MDSI-Audenge et un enquêteur de la gendarmerie

Cadillac cinéma Le Lux

Samedi 29 octobre - 17 h 30 - Débat

Avec **Mme Petrovich** assistante sociale MDSI-Cadillac, **Mme Sirieux** éducatrice spécialisée MDSI-Cadillac et un enquêteur de la gendarmerie

Séance supplémentaire Dimanche 30 octobre - 20h30

Créon cinéma Max Linder

Samedi 29 octobre - 21 h - Débat

Avec **Mme Leude** responsable MDSI-Créon et un enquêteur de la gendarmerie

Séance supplémentaire Dimanche 30 octobre - 15 h 30

Canéjan centre culturel Simone Signoret

Jeudi 3 novembre - 20 h 30 - Débat en présence

de **Mme Castillon** responsable MDSI-Gradignan d'un enquêteur de la gendarmerie

Cestas cinéma Le Rex

Vendredi 4 novembre - 20 h 30 - Débat avec **Maître**

Aizitarte, avocat au bareau de Bordeaux et membre du CRIC, le **Commandant Le Loc'h-Mater** responsable de l'Unité de Protection Sociale, ancien chef de la Brigade de Protection des Mineurs de la Sureté Départementale de la Gironde, de **Mme Castillon** responsable MDSI-Gradignan et un enquêteur de la gendarmerie

Séances supplémentaires

Dimanche 6 novembre - 17 h 30 - 20 h 30

Hourtin cinéma Lou Hapshot

Samedi 5 novembre - 20 h 30 - Débat

Avec **Mme Lambert** responsable MDSI et un enquêteur de la gendarmerie

Monségur cinéma Eden

Lundi 7 novembre - 20 h 30 - Débat

Avec **Mme Doche** responsable MDSI-La Réole et un enquêteur de la gendarmerie

Sainte-Foy-la Grande cinéma La Brèche

Mardi 8 novembre - 20 h 30 - Débat avec **Mme Mésager**

responsable MDSI-Sainte-Foy-la-Grande et un enquêteur de la gendarmerie